

## **Appel à projet : installation agricole à Mro-Mohou dans la commune de BANDRELE**

### **Vous êtes à la recherche d'un terrain à cultiver ?**

L'EPFAM en collaboration avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de Mayotte porte à la connaissance du public qu'il envisage d'attribuer les biens suivants pour la signature d'un bail dans le cadre d'une convention d'occupation précaire.

Les deux parcelles, acquises par l'EPFAM à l'issue d'un processus de préemption agricole, sont situées à Mro-Mohou (Commune de Bandré) et s'étendent sur une surface de 2 ha 33 a 37 ca .

Carte d'identité des parcelles :

SECTION	NUMERO	SURFACE (m <sup>2</sup> )	ZONAGE PLU
AB	209	11 689	A
AB	210	11 688	A

Bâtiment : aucun bâtiment d'exploitation

Une visite des parcelles est proposée :

- Le jeudi 12 août à 9h / Rendez-vous à Nyambadao devant M-LEZI -MAORE
- Le jeudi 26 août à 09h / Rendez-vous à Nyambadao devant M-LEZI -MAORE

Candidater à l'appel à projet :

- Télécharger et remplir le dossier de candidature depuis : [www.epfam.fr](http://www.epfam.fr) rubriques « Nos dernières actu' »
- Dossier rempli par écrit avec les pièces justificatives à déposer au siège de l'EPFAM :  
Boulevard Marcel Henry-Cavani -Mamoudzou 97600, Mayotte.

Les candidatures doivent être présentées par écrit au plus tard le 09 septembre 2021

Les porteurs de projets peuvent être accompagnés par le PAI et la CAPAM

Obtenir plus d'informations :

- Ecrire à : [contact@epfam.fr](mailto:contact@epfam.fr)
- Téléphone : +262(0)269633960

*Cette attribution s'inscrit dans le cadre de cohérence avec les politiques publiques du territoire et à ce titre, s'agissant des orientations, on peut citer notamment le projet de transformation agricole et d'autonomie alimentaire conduit par la DAAF, la structuration de filières,..etc.*